



Les Drôles en Groles
Secrétariat administratif
10 Bld du Nord 93220 GAGNY
TEL : 01 43 51 91 10
lesdrolesengroles@aliceadsl.fr

Assurance R.C.P :

WTW France - Département Sport et événement –Tour Hekla,
52 avenue du Général de Gaulle - CS 10427 - 92800 PUTEAUX
Tél. : 09 72 72 01 19 – fr.ffrandonnee@wtwco.com - Contrat n° : 41789295M /0002

Garantie financière :

GROUPAMA Assurance-crédit & Caution - 132 rue des Trois Fontanot -
92000 Nanterre - Tel 33(0)9 69 32 23 36 - Contrat n° : 4000716162 /1

NOTICE D'INFORMATION

Gagny le 7 septembre 2026

**WEEK-END « LAC du DER »
Du 8 au 11 novembre 2026 à GIFFAUMONT (51)**

La sortie à caractère sportif est ouverte aux adhérents de l'Association, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRandonnée 2026/2027 avec assurance ; Ouverture possible à d'autres licenciés FFRandonnée avec licence en cours de validité avec assurance RC ou plus, ou d'un titulaire du « Pass-Découverte » dont la validité couvre la totalité du séjour.

Nombre de participants : 20 maximum

Dates : du dimanche 8 au mercredi 11 novembre 2026

Déplacements : Voitures personnelles avec covoiturage.

TRAJET VOITURE : *Il est recommandé aux chauffeurs de repérer l'itinéraire sur une carte.*

Le rendez-vous est fixé 11 heures à Giffaumont-Champaubert au Parking du Port de Chantecoq - N 48°34'08.77" - E 4°42'14.16" - (196 km de Gagny)

Le chemin conseillé est la Nationale 4 - Sézanne, Vitry-le-François et Giffaumont-Champaubert.

PROGRAMME

Dimanche 8 novembre 2026 : Carte IGN 3016 SB



Boucle de 11,7 km au départ du Port de Chantecoq en longeant l'étang du Grand Coulon et l'étang de la Forêt puis retour en longeant le Lac du Der.

Lundi 9 novembre 2026 : Carte IGN 3016 SB



Départ du gîte à pied, boucle de 12 km en passant par le Port de Giffaumont, nous longerons le lac en passant par le bois des moines pour rejoindre le GR 148 qui nous ramènera à notre gîte.

Mardi 10 novembre 2026 : Carte IGN 3016 SB



Départ du parking des Sources du Lac, boucle de 13 km au nord en direction d'Éclaron. Traversée du canal de Saint-Dizier, nous prendrons le sentier de l'ancienne voie ferrée et retour par la route forestière de la Chausse.

Mercredi 11 novembre 2026 : Visite du Village Musée du Der - Pique-nique et retour sur Gagny.

HÉBERGEMENT :

Centre Sportif et de Loisirs Roger Govin - Ligue de l'Enseignement FOL 55
Presqu'île de Rougemer
7, chemin des Millepertuis
51290 GIFFAUMONT

COÛT DU SÉJOUR

Le coût du séjour est fixé à **220 €** par personne en pension complète en chambre de 3-4 personnes

Le prix comprend :

- Le repas du dimanche soir et la nuitée.
- Le petit déjeuner du lundi matin, pique-nique du midi, repas du soir et nuitée.
- Le petit déjeuner du mardi matin, pique-nique du midi, repas du soir amélioré et nuitée.
- Le petit déjeuner du mercredi matin, pique-nique du midi.
- L'accompagnement des randonnées par deux animateurs brevetés des DRÔLES EN GROLES.
- La visite du Village Musée du Der
- Frais de convention tourisme et frais postaux.

Ne sont pas compris :

- Le pique-nique du dimanche midi
- Les dépenses personnelles.
- Le linge de toilette
- Le voyage en covoiturage aller Gagny- Giffaumont – retour Giffaumont - Gagny.
- Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement).
- Les pots de convivialité lors du briefing
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme « compris ».

INSCRIPTIONS :

Cette inscription sera matérialisée par le dépôt d'un chèque de réservation de 100€ (chèque à l'ordre de l'association) et doit être adressée à Alain ROHOU, 15 bis sentier des diardes 93220 Gagny ou Alain MAVRÉ, 21 rue Emile Fontaine 93220 Gagny

En cas d'annulation, le remboursement de l'inscription sera effectué par l'Association.
S'il est décidé de réaliser ce séjour, l'Association proposera aux préinscrits un Bulletin d'Inscription.
Votre inscription deviendra définitive après signature et renvoi de ce Bulletin sous 8 jours.
Le chèque de réservation sera affecté au règlement de l'acompte.

ASSURANCES FACULTATIVES :

Vous aurez la possibilité de souscrire, lors de l'inscription définitive, aux assurances individuelles facultatives au moyen du bulletin de souscription assurances joint à notre envoi.

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DÉPLACEMENTS :

Chaque équipage de 4 personnes constitué par les animateurs gèrera la contribution au frais de déplacement Trajet aller-retour

DIVERS :

Selon les conditions climatiques sur place, les activités prévues pourront être modifiées.

CESSION DU SÉJOUR :

Avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à un autre participant titulaire d'une licence FFRandonnée valide ou d'un Pass-Rando-Découverte valide.

Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire. Cependant, les contributions EIT et UEIT ainsi que les primes d'assurances éventuellement souscrites resteront acquises à la structure organisatrice. Le participant remplaçant devra remplir aussitôt un bulletin d'inscription en double exemplaire et s'acquitter sans délai du montant du séjour, des contributions EIT et UEIT et éventuellement des primes d'assurances facultatives.

« Les deux Alains »

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables à la Permanence de l'Association ou sur le site de l'association (*préciser ici l'adresse du site, ainsi que le chemin pour accéder aux documents*).

Week-end « Lac du Der » du 8 au 11 novembre 2026

A RENVOYER AVANT LE 15 octobre 2026

Nom : Prénom :

Je participe au week-end

Voiture : ☐ oui ☐ non

Nombre de places disponibles :

Personne à prévenir en cas d'accident :

Nom prénom : Lien de parenté : N° de Tel :

Merci de préciser les différentes allergies alimentaires :

Signature : Date :

A retourner chez Alain ROHOU, 15 bis, sentier des diardes 93220 GAGNY ou
chez Alain MAVRÉ, 21, rue Emile Fontaine 93220 GAGNY

Accompagné d'un chèque de 100 € à l'ordre des "Drôles en Groles »